Règlement concours photo « A hauteur d'enfants »
Médiathèque Selommes Territoires vendômois

Préambule :
À l'occasion de la manifestation nationale «**Les Nuits de la Lecture**» prévue en janvier 2027 dont le thème est « L'enfance », la Médiathèque-Selommes organise un concours de photos destiné aux enfants.

Article 1 : Durée
Ce concours débutera le mardi 3/11/2026 et sera clos le samedi 19/12/2026 à 13h. Le règlement et les autorisations parentales seront mis à disposition à la Médiathèque.

Article 2 : Conditions de participation
Ce concours est ouvert aux enfants avec 2 tranches d'âge : avant 8 ans et 8-12 ans sous couvert d'autorisation parentale. Chaque participant devra fournir par mail à mediatheque.selomme@catv41.fr une photo dont il est l'auteur jusqu'au samedi 19/12/26 à 13h. Chaque photo devra porter la mention lisible des nom, prénom, adresse, courriel, téléphone du participant et un titre.
Les selfies ne sont pas autorisés.

Article 3 : Vote
Les photos seront exposées du 23 décembre 2026 au 19 janvier 2027 pour vote des usagers.

Article 4 : Prix
Le concours est doté d'un prix récompensant les deux photos ayant réuni le plus de vote par tranches d'âge. La remise des prix aura lieu le vendredi 22 janvier 2027 dans le cadre des « Nuits de la Lecture » à partir de 19h. Leurs auteurs autorisent la Médiathèque à utiliser à titre gratuit les œuvres en vue de l'exposition. Les photos récompensées seront mise en valeur et exposées jusqu'au 27/02/2027.

Article 5 : Acceptation
La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement affiché le temps du concours dans la médiathèque.

TERRITOIRES VENDOMOIS